

Initiatives ministérielles

L'été dernier est le troisième plus chaud de l'histoire et peut-être le plus humide. À Chicago, plus de 500 personnes sont mortes durant la canicule. L'Angleterre a connu son été le plus sec depuis 200 ans. Ceux qui disent qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, que la température n'augmente pas et qu'il n'y a pas vraiment de problèmes devraient se raviser parce que ces choses-là ont de graves conséquences.

J'ai parlé de la couche d'ozone. Nous sommes tous devenus plus conscients au cours de l'année écoulée, depuis que les bulletins de la météo comprennent des données sur les rayons ultraviolets, que la situation de la couche d'ozone est devenue un sérieux problème. Nous connaissons les effets des rayons ultraviolets sur le cancer de la peau. Nous devrions également savoir que, si la couche d'ozone diminue encore, les rayons ultraviolets pénétreront davantage dans l'atmosphère, ce qui pourrait avoir des effets dévastateurs. C'est un effet graduel qui retarde la croissance des cultures un peu plus chaque année. Si la couche d'ozone se rétrécit, les plantes ne peuvent plus croître. C'est une situation absolument alarmante pour le monde entier. Il me semble que l'environnement doit être une priorité pour notre pays et le monde entier.

Il est logique d'en faire une priorité en modifiant la Loi sur le vérificateur général. Dans le livre rouge, les libéraux déclarent ceci:

L'harmonisation du développement et de l'environnement s'inscrit dans la tradition libérale selon laquelle l'effort social fait partie intégrante de la politique économique. Nous pensons que la protection de l'environnement doit être préventive [. . .];

Le gouvernement est sérieux lorsqu'il parle de promouvoir le développement durable. Il est sérieux, et il doit l'être, lorsqu'il dit qu'il sera tenu responsable des mesures qu'il prend pour protéger l'environnement et pour intégrer le développement durable dans sa planification. Les Canadiens veulent et méritent un pays prospère et sain où nous et nos enfants pouvons réaliser nos aspirations.

• (1815)

[Français]

Cela se traduit aussi dans les décisions touchant la gestion des édifices, des installations et des opérations par les ministères. Les propositions de modifications de la Loi sur le vérificateur général dont la Chambre est saisie permettront de réaliser en bonne partie l'intégration que nous souhaitons. Elles constituent un élément clé de la réponse que le gouvernement a faite l'automne dernier au premier rapport du Comité permanent sur l'environnement et le développement durable, intitulé: *Le commissaire à l'environnement et au développement durable*.

L'avis du comité était que, s'il est crucial de vérifier les actes gouvernementaux déjà accomplis, il est encore plus important de s'assurer que les considérations environnementales forment un élément de base de la planification de tous les ministères. Le comité a demandé que la vérification environnementale des politiques, programmes et lois du gouvernement soit accrue.

Le comité pensait que le gouvernement doit rendre compte au Parlement et au public des progrès accomplis dans l'atteinte de ses objectifs.

[Traduction]

Le comité voulait que l'on aille plus loin que la simple idée d'un vérificateur de l'aspect environnemental des activités du gouvernement et que l'on crée un poste de commissaire à l'environnement et au développement durable. Les modifications proposées à la Loi sur le vérificateur général créeront un tel poste. Nous atteindrons donc tous les objectifs énoncés dans le rapport du comité.

Cependant, les modifications s'éloignent de ce rapport de façon marquée sur un aspect: le commissaire à l'environnement et au développement durable ne sera pas autonome, mais sera intégré aux structures actuelles du Bureau du vérificateur général. Cela ne nie en rien la promesse que nous avons faite dans le livre rouge. Il s'agit plutôt d'une manière plus intelligente et plus efficace de tenir cette promesse.

Le Bureau du vérificateur général jouit d'un grand prestige. Il est indépendant du gouvernement. Il est respecté et possède de nombreuses compétences. Pour toutes ces raisons, il peut améliorer beaucoup la vérification de l'aspect environnemental des activités du gouvernement.

Cette innovation présente un autre avantage. Les questions d'environnement et de développement durable seront intégrées directement aux considérations d'ordre économique. Ce genre d'intégration est tout à fait dans l'esprit du développement durable.

Par conséquent, on peut se demander ce que font réellement les modifications apportées à la Loi sur le vérificateur général. Ces modifications établissent le poste de commissaire à l'environnement et au développement durable au sein du Bureau du vérificateur général.

Nous savons tous que, chaque année, lorsque le vérificateur général dépose son rapport, celui-ci reçoit une très grande publicité. Tout le monde sait cela. Nous pouvons maintenant nous attendre à ce que les rapports sur les échecs ou les défaillances du gouvernement dans le domaine environnemental reçoivent autant de publicité. La publicité constituera pour les ministres un puissant incitatif à l'action, car ils seront tous concernés. La situation ne sera peut-être pas toujours de tout repos pour les ministériels, en particulier les ministres, mais le gouvernement est prêt à l'accepter, si cela peut contribuer à assurer à tous les Canadiens un meilleur gouvernement et un environnement plus sain.

Ces changements vont beaucoup plus loin que la simple institutionnalisation des procédures de contrôle et de rapport touchant la conduite du gouvernement en matière d'écologie et de développement durable.

[Français]

Plus directement, ces modifications interpellent tous les ministères fédéraux pour qu'ils passent à l'action environnementale. En ce sens, ils vont plus loin que l'engagement du livre rouge en faisant avancer avec vigueur le développement durable.

Dans le cadre de la loi modifiée, chaque ministère dispose de deux ans pour préparer sa stratégie de développement durable qui sera présentée à la Chambre des communes par le ministre responsable. Il faut que la stratégie soit axée sur les résultats; il faut qu'elle